

Création d'entreprise / S'enregistrer comme commerçant / Enregistrement physique comme commerçant / S'enregistrer comme commerçant burkinabè

12 Paiement des frais

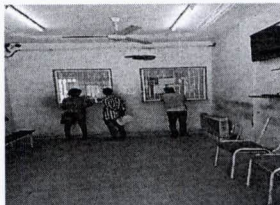
Où devez vous aller ?



Entité en charge

Direction du Centre des Impôts Ouaga 1

Avenue Houari Boumedienne, en face du Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Ouagadougou 01 BP 119
Tel: +226 25 30 89 85 / +226 25 30 89 86
Site web: www.dgi.gov.bf
Directions: [Google maps](#)



Service concerné

Service de la recette DCI Ouaga 1

Lun: 08:00 - 12:30, 13:00 - 15:00
Mar: 08:00 - 12:30, 13:00 - 15:00
Mer: 08:00 - 12:30, 13:00 - 15:00
Jeu: 08:00 - 12:30, 13:00 - 15:00
Ven: 08:00 - 12:30, 13:30 - 15:30



Personne en charge

BATIONO/NIGNAN Barkiss

Caissière
Tel: +226 58 24 37 40

Qu'allez vous obtenir ?

1. Quittance de paiement des droits d'enregistrement du contrat de bail
2. Timbre fiscal - 200 F CFA

Que devez vous fournir ?

1. Présence physique du représentant autorisé
2. Contrat de bail immatriculé

Coût XOF 3,200

This is an estimate based on a series of assumptions which you can modifier to calculate your own costs:

Détails du coût	Calculer les coûts
XOF 0 - 5 % valeur locative annuelle	0

XOF 3,200

coût des timbres en raison de 400 F.CFA de timbre par feuille de contrat à enregistrer

Moyens de paiements acceptés: en espèces, par chèque

Les frais d'enregistrement du contrat de bail s'élèvent à 5% de la valeur locative annuelle du local. Par exemple pour un loyer de 20.000f, les frais d'enregistrement s'élèvent à 12.000f auxquels il faut ajouter le coût des timbres qui s'élève à 3.200F CFA soit 400 F.CFA de timbre par feuille de contrat à enregistrer.

Combien de temps ça dure ?

File d'attente: Min. 10mn - Max. 15mn

Temps au guichet: Min. 5mn - Max. 5mn

Attente avant étape suivante: Min. 7 jours - Max. 15 jours

Pourquoi est-ce obligatoire ?

1. Code général des impôts
Article 420-423et.509

Bon à savoir

Les frais d'enregistrement du contrat de bail dépendent de la valeur locative du bâtiment et de l'ensemble des charges imposables au locataire.

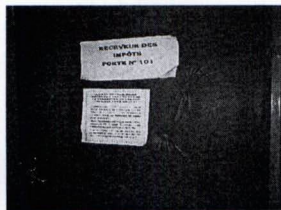
En cas de recours : Direction du Centre des Impôts Ouaga 1



Entité en charge

Direction du Centre des Impôts Ouaga 1

Avenue Houari Boumedienne, en face du Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Ouagadougou 01 BP 119
 Tel: +226 25 30 89 85 / +226 25 30 89 86
 Site web: www.dgi.gov.bf
 Directions: Google maps



Service concerné

Bureau du receveur des impôts DCI Ouaga 1

Lun: 08:00 - 12:30, 13:00 - 15:00
 Mar: 08:00 - 12:30, 13:00 - 15:00
 Mer: 08:00 - 12:30, 13:00 - 15:00
 Jeu: 08:00 - 12:30, 13:00 - 15:00
 Ven: 08:30 - 12:30, 13:30 - 15:30



Personne en charge

SAWADOGO Frédéric

Receveur des impôts DCI Ouaga 1
 Tel: +226 58 24 37 32



Entité en charge:

DCI Ouaga 1

Certifié par:

Yameogo N. Désiré

Date/Signature:

10/12/2021

